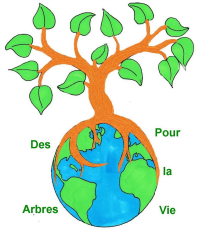
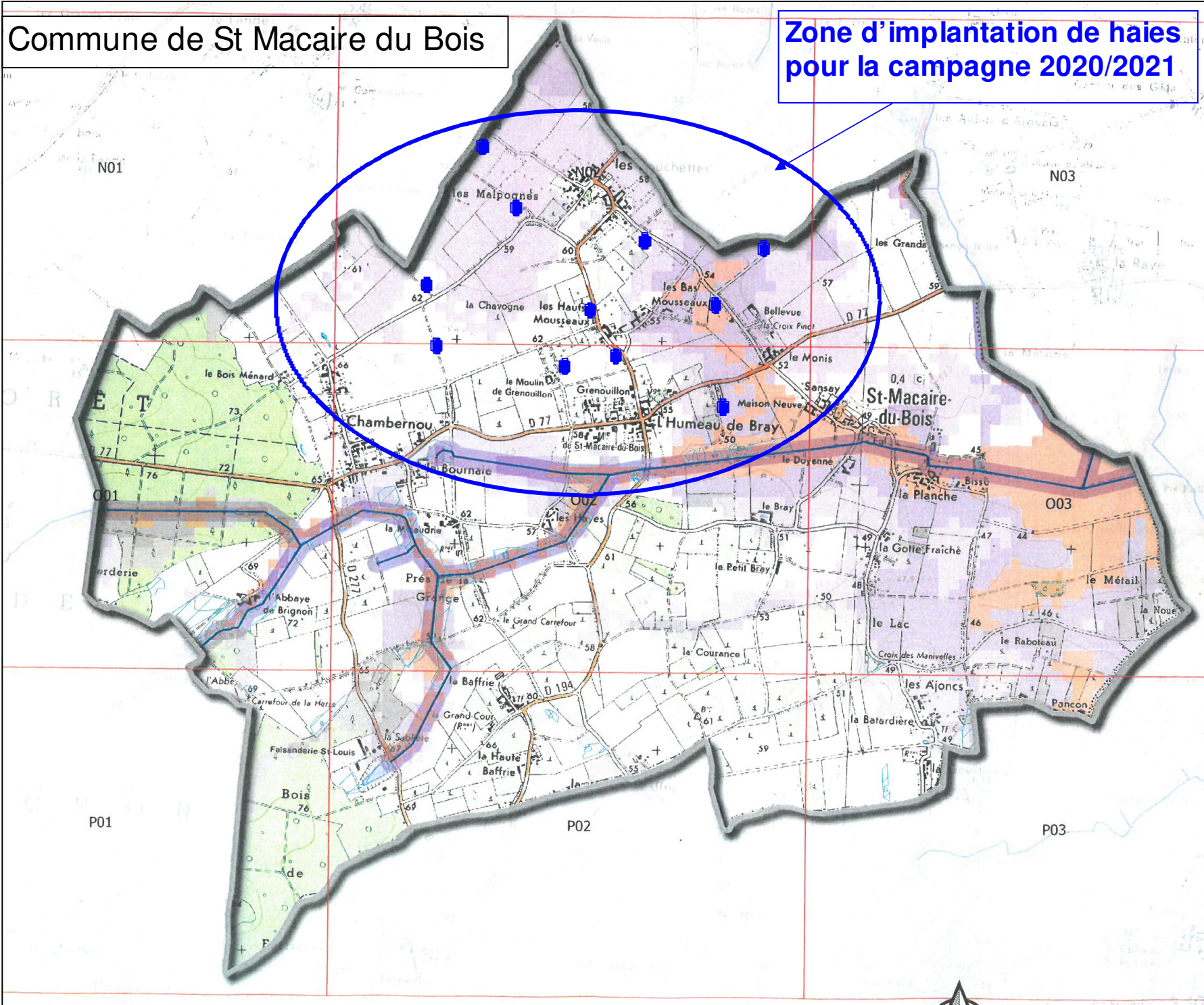
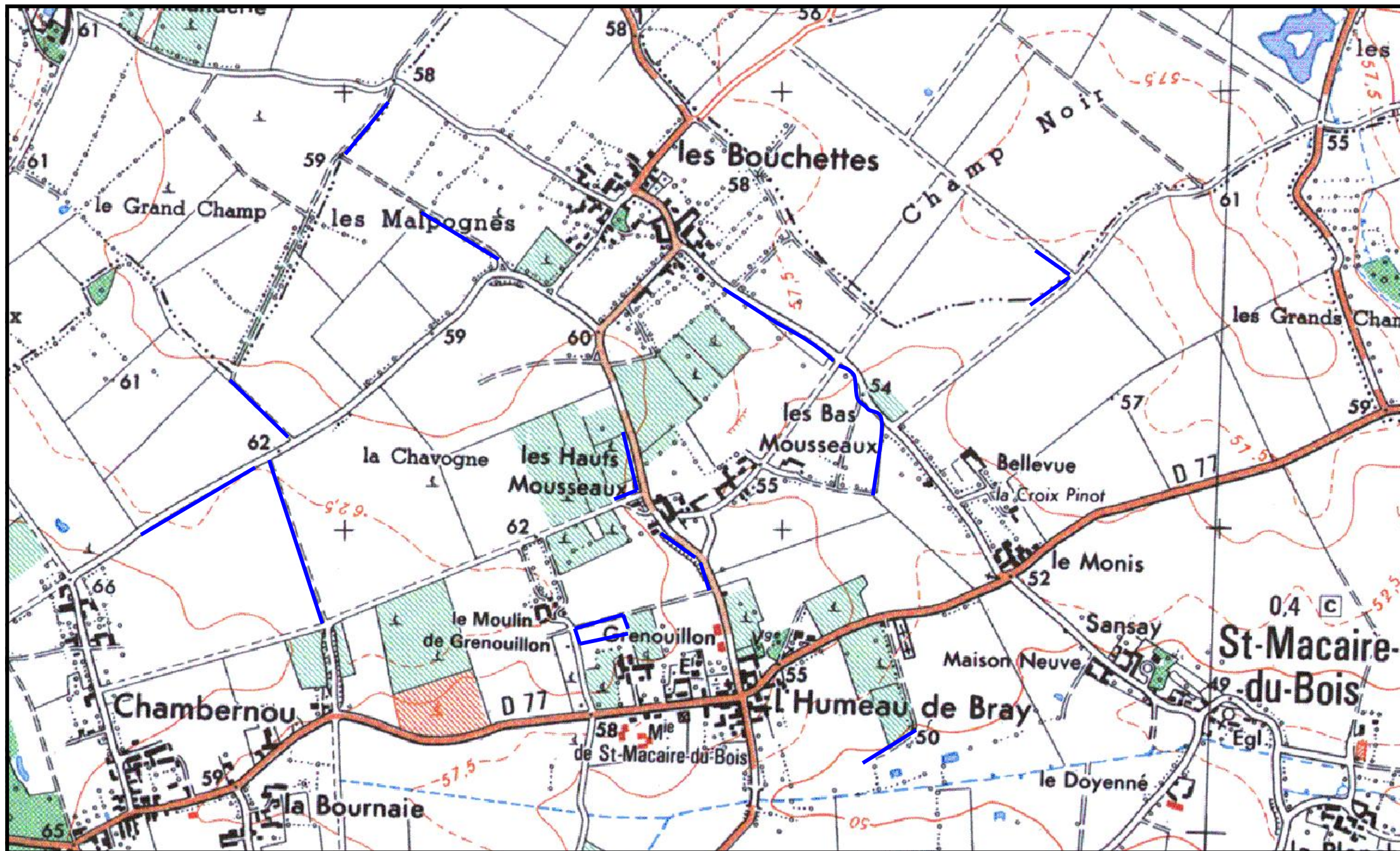


Zone d'implantation de haies pour la campagne 2020/2021



Différentes implantations de haies pour l'automne 2020 : 3280 m



3280 mètres linéaires de haies ou d'alignements d'arbres vont être implantés à l'automne 2020. Les travaux de préparation du sol ont démarré au 20 octobre pour permettre une mise en place du paillage .

1 - Le déchaumeur nettoie le sol et détruit en particulier la végétation existante.



3 - Le rotovateur ou la herse rotative permettent d'ameublir la surface du sol et faciliter la pose du paillage.



Le paillage est à base d'amidon de de fibre naturelle. Il est biodégradable sur 2 ou 3 ans.

Une fois le paillage installé, la plantation des arbres et arbustes peut se faire.

Nom des planteurs	Adresse	linéaire plante
Ferme pédagogique (Bruno Elliau)	1 route du Puy	180
GFA de Grenouillon (Taillée Gabriel)	4 les Hauts Mousseaux	745
Mairie de St Macaire (Pierre de Bouray)	10 rue de la mairie	285
Taillée Gabriel	Le Moulin de Grenouillon	775
Domaine de la Treille (Thibaut Henrion)	4 Les Hauts Mousseaux	1295
TOTAL		3280 m

2 - Le décompacteur sert à ouvrir le sol en profondeur pour permettre une meilleure colonisation du sol par les racines des futurs arbres.



4 - Le paillage se pose sur le sol grâce à la dérouleuse. Le disque avant ouvre le sol et le disque arrière redépose la terre sur le paillage pour le fixer au sol.





La commune de St Macaire
sur 775 m

Le domaine de la Treille
sur 1295 m



**Les premiers paillages posés
au 23 octobre 2020**



Gabriel Taillée
sur 285 m

